

FORMULAIRE DE CRÉATION OU DE RATTACHEMENT DE SUPPORT SANS CONTACT PASS PASS



1. Créer ou rattacher une carte Pass Pass émise par un réseau partenaire

<input type="checkbox"/> CRÉATION D'UN SUPPORT PASS PASS	<input type="checkbox"/> RATTACHEMENT D'UNE CARTE PASS PASS NOMINATIVE ÉMISE PAR UN RÉSEAU PARTENAIRE
Type de support : <input type="checkbox"/> Carte nominative SAV possible <input type="checkbox"/> Carte déclarative SAV impossible	Indiquer le réseau partenaire émetteur de la carte Pass Pass nominative : Joindre impérativement la carte Pass Pass
La liste des pièces justificatives à joindre à la demande est à retrouver au verso de ce formulaire.	

2. Remplir les renseignements demandés relatifs au titulaire de la carte Pass Pass

Les informations avec un astérisque (*) sont à renseigner obligatoirement / Le formulaire est à remplir en lettres capitales

Civilité* : Monsieur Madame

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Date de naissance* :

Catégorie : Ecolier Collégien / Lycéen Etudiant
 Exerce une profession Sans profession Retraité

Téléphone* (portable ou fixe) :

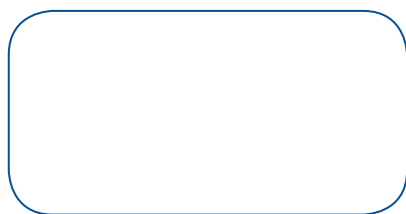
E-mail* :

Votre adresse de messagerie électronique est nécessaire pour vous identifier sur notre site internet afin d'effectuer vos achats de titres de transport en ligne.

*Les informations portées sur le présent document sont strictement confidentielles et font l'objet d'un traitement dont la finalité est la gestion de votre dossier. Certaines de vos informations peuvent être enregistrées dans un système de gestion automatisée.
Tous les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. A défaut d'être complètement renseignées, les demandes ne pourront être instruites par les services du réseau régional d'autocars Arc en Ciel.*

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant directement le Périmètre Arc en Ciel concerné.

Cette case est à cocher, si vous souhaitez qu'Arc en Ciel vous communique des informations sur l'actualité du réseau par e-mail à l'adresse renseignée ci-dessus.

Fait à, le Signature* : 

POUR CRÉER UNE CARTE PASS PASS*

Il est nécessaire de fournir :

- une photo d'identité ;
- une photocopie d'une pièce d'identité ;
- une photocopie d'un justificatif de domicile.

- Carte nationale d'identité.
- Passeport.
- Permis de conduire.
- Livret de famille.
- Carte de séjour en cours de validité.

Les profils « jeunes » (moins de 26 ans) et « séniors » (plus de 65 ans) seront activés automatiquement selon le document d'identité joint à la demande de création ou de rattachement de carte Pass Pass.

Ces profils permettent de bénéficier de la tarification réduite (abonnement annuel et abonnement mensuel).

Les profils « Coup de pouce interurbain » et « Mobilité inclusion » permettent également de bénéficier de la tarification réduite sur les abonnements. Si vous souhaitez activer l'un de ces profils, vous devez nous communiquer un justificatif de situation :

Profil « Mobilité inclusion »

- Carte ex MDPH ou mobilité inclusion : invalidité
- Carte ex MDPH ou mobilité inclusion : station debout pénible.
- Carte ex MDPH ou mobilité inclusion : stationnement

Profil « Coup de pouce interurbain »

- Justificatif de la Complémentaire santé solidaire (ex CMU).
- Avis de non imposition.
- Attestation d'inscription à pôle emploi.
- Attestation allocation RSA.
- Attestation de stagiaire de la formation professionnelle.

La gratuité du transport le week-end, les jours fériés et durant les vacances scolaires pour les moins de 26 ans sera activée automatiquement à partir de 18 ans lors de la création de la carte Pass Pass nominative. Pour les moins de 18 ans, la demande devra être formulée par le représentant légal.

La gratuité du transport toute l'année pour les étudiants boursiers sera activée en fournissant un justificatif de notification de bourse sur critères sociaux et un certificat de scolarité valide.

*** Seule la carte Pass Pass nominative permet de bénéficier de la gamme tarifaire réduite (ou de la gratuité sous certaines conditions), puisque l'enregistrement d'un profil est obligatoire.**

POUR NOUS COMMUNIQUER VOTRE DOSSIER

En agence directement, munissez-vous de toutes les pièces nécessaires.

Par courrier, le dossier complet doit être accompagné d'une enveloppe timbrée à 1,94 € (2 timbres verts) afin de vous retourner la carte Pass Pass.

Pour rattacher une carte Pass Pass nominative émise par un réseau partenaire, il est indispensable de nous envoyer la carte avec le dossier, une photocopie ne sera pas acceptée.

Par internet (sauf pour le rattachement d'une carte Pass Pass nominative), il faudra numériser l'ensemble des pièces nécessaires. La carte sera à retirer en agence, il n'y aura pas d'envoi à domicile.

Arc en Ciel - Périmètre Flandres

5, rue du Ponceau - 59140 Dunkerque - 03 28 59 62 80
contact@arcenciel1.fr

Arc en Ciel - Périmètre Pévèle

Agence de Wasquehal - CS 20135 - 59447 Wasquehal Cedex - 03 20 89 30 30
Agence d'Orchies - 10, place du Général de Gaulle - 59310 Orchies - 03 20 71 67 60
contact@arcenciel2.fr

Arc en Ciel - Périmètres Cambrésis-Solesmois & Caudrésis-Catésis

Agence de Solesmes - Voyette de Vertain - 59730 Solesmes - 03 27 20 29 25
Agence de Caudry - 1, bis rue Stephenson - 59540 Caudry - 03 27 20 29 27
contact@arcenciel3.fr

Arc en Ciel - Périmètre Avesnois

44, rue Jean Jaurès - 59620 Aulnoye-Aymeries - 03 27 61 52 53
contact@arcenciel4.fr

POUR RATTACHER UNE CARTE PASS PASS NOMINATIVE émise par un réseau partenaire

Il est demandé les mêmes justificatifs que pour la création d'une carte Pass Pass par Arc en Ciel. Aussi, la démarche est également similaire si vous souhaitez activer un profil.

Il est conseillé de vous rendre directement en agence pour effectuer un rattachement.